

dfi analyse

Coopération franco-allemande 2.0 ?
- page 1

dfi information

Galerie de fotos de la XXXV^e Conférence annuelle du dfi - page 3

La contestation politique en France
- page 6

Perplexité et ambiance mitigée après les élections européennes - page 7

Étude sur le programme de mobilité de l'OFAJ - page 8

« Sigmaringen. Une autre histoire franco-allemande » - page 9

dfi service

L'Université franco-allemande a 20 ans - page 10

Les dernières nominations au sein de l'UFA - page 10

Coopération franco-allemande 2.0 ?

La Conférence annuelle du dfi sous le signe des deux nouveaux accords entre l'Allemagne et la France – le Traité d'Aix-la-Chapelle et l'Accord parlementaire franco-allemand



Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag, à la Conférence annuelle du dfi. Source : Werner Kuhnle.

dfi analyse Compte tenu des nombreuses dissensions entre les gouvernements français et allemand (concernant le gazoduc Nord Stream, l'élection de la présidente de la Commission européenne, etc), l'on a déjà quasiment oublié l'essentiel : l'Allemagne et la France ont posé en 2019 de nouvelles bases contractuelles essentielles pour leur coopération.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 22 janvier, est venu compléter le Traité de l'Élysée datant de 1963, afin de mieux prendre en compte l'évolution des conditions-cadres au XXI^{ème} siècle. Il convient d'intensifier la coopération sur les questions de défense, de mieux coordonner la lutte contre le terrorisme et la criminalité, se créer un espace économique commun et enfin de renforcer les relations avec le continent africain.

La principale innovation concerne cependant la coopération entre les parlements des deux pays. Pour la première fois dans l'histoire de la France et de l'Allemagne, l'on assistera à une coopération de grande ampleur entre les deux parlements :

« La coopération convenue par accord entre l'Assemblée nationale et le Bundestag constitue une réponse adaptée aux défis actuels. Nos deux

nations en sont du reste capables, puisqu'elles peuvent profiter de l'expérience d'une coopération amicale qui dure depuis plusieurs décennies. Le point de vue sera donc dorénavant élargi à Paris comme à Berlin, dans tous les domaines où cela est nécessaire et possible, et complété par celui d'un pays ami. Nous agissons ainsi tout en connaissant les différences de tradition en matière de Constitution, en sachant que le contexte juridique n'est pas comparable, et en étant conscient de la différence de poids que les Constitutions confèrent aux parlements en Allemagne et en France. »

C'est ainsi que s'exprimait le président du Bundestag Wolfgang Schäuble - qui a élaboré avec un groupe de députés allemands et français le nouveau traité - dans le cadre d'une matinée le 29 juin, à laquelle assistait plus de 600 invités de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg. Les députés Nils Schmid et Christophe Arend ainsi que le sénateur Jean-Marie Bockel ont discuté sous la direction de Frank Baasner les perspectives de la coopération parlementaire. Un objectif concret était de coordonner le travail des comités d'experts à l'Assemblée nationale et au Bundestag en vue d'harmoniser la mise en œuvre des directives européennes. Wolfgang Schäuble a reçu de vifs applaudissements spontanés pour son discours

Suite de la page 1

mais aussi à plusieurs reprises durant le débat pour son plaidoyer engagé en faveur de nouvelles initiatives européennes.

Cette grande manifestation était précédée d'une journée de colloque lors de laquelle le Traité d'Aix-la-Chapelle a été soumis à un examen critique. Que peut-on attendre de façon réaliste des innovations mises en place ? Quels éventuels conflits se cachent derrière les formulations du traité ? Les discussions ont tourné principalement autour de quatre thèmes : l'espace économique franco-allemand annoncé, la question de la coopération dans le domaine de la défense, la coopération transfrontalière et la coopération au niveau communal.

Comment faut-il s'imaginer au sein du marché unique le rôle particulier du couple franco-allemand ? Du point de vue des représentants du monde économique, qui apportent leur expertise à la discussion, il s'agit avant tout d'unifier les dispositions administratives et d'ajuster progressivement la fiscalisation et les normes sociales. Il va de soi qu'il ne peut s'agir là que de perspectives à long terme. Mais par exemple, pour ce qui est des réglementations concernant les directives sur les travailleurs détachés, qui nécessitent chaque fois que quelqu'un veut travailler dans le pays voisin une charge de travail administratif franchement absurde, des simplifications franco-allemandes pourraient créer une certaine pression au niveau européen. Le thème de l'espace économique commun, qui est visiblement devenu une priorité du côté français, doit lancer une dynamique et inspirer le reste de la zone euro et de l'UE.

Le second domaine pour lequel le Traité d'Aix-la-Chapelle lance des déclarations d'une grande portée est celui de la défense européenne. Les efforts pour renforcer la capacité de défense européenne commune remontent à plus de soixante ans en arrière et n'ont toujours pas abouti. Une chose est sûre : avec la brigade franco-allemande et avec les Groupements tactiques de l'Union européenne, il existe des instruments qui peuvent former le noyau d'une coopération intensive en matière de défense. Rapidement, lors des débats, il est cependant apparu clairement que les principes radicalement différents du droit constitutionnel posaient des limites strictes à l'action militaire commune. Alors que le président français peut ordonner l'intervention des forces militaires et n'est tenu d'en informer le Parlement que dans un second temps, le Bundestag a le dernier mot dans l'intervention de l'armée. Néanmoins, ce que montre par exemple l'intervention au Mali, l'armée allemande peut dans les faits parfaitement apporter son soutien à l'armée française. L'on peut quasiment partir du principe – et les intervenants se sont vite rejoints sur ce point – que rien ne laisse présager un quelconque



Le public à la Conférence annuelle du dfi. Source : Werner Kuhnle.

changement des conditions cadres dans un futur proche. Ainsi, l'accent sera-t-il mis plus fortement dans les prochains temps sur la formation commune de capacités de commandement, avec l'objectif à long terme de développer une culture stratégique commune. Il existe davantage de marge de manœuvre, du moins en théorie, dans la coopération industrielle, où l'on s'est mis d'accord sur de grands projets d'armement. Mais là aussi, il subsiste de grands obstacles, notamment sur la question des règles et des conditions touchant à l'exportation d'armes.

Les habitants des régions frontalières espèrent beaucoup de ces nouvelles bases contractuelles. Des projets communs doivent pouvoir être réalisés de façon plus simple grâce aux possibilités offertes par les clauses d'expérimentation – par exemple dans le domaine des infrastructures de transport ou des crèches communes. Qu'il y ait là une véritable chance à saisir, le député lorrain Christophe Arend et le président du Landtag de la Sarre Stephan Toscani en sont tous les deux convaincus. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'avec le temps que l'on verra dans quelle mesure cela permettra réellement de simplifier les procédures et d'accélérer les processus d'intégration. Les attentes des citoyens concernés sont grandes – il conviendra de faire surtout attention à ce que ces attentes positives ne soient pas complètement déçues par la lenteur et les hésitations administratives et politiques.

Par ailleurs, l'on notera que le niveau communal trouve dans le Traité d'Aix-la-Chapelle une reconnaissance particulière – pour la première fois, ce niveau essentiel de la coopération franco-allemande est nommé explicitement et valorisé dans le texte d'un traité. « La coopération franco-allemande se déroule à des niveaux très divers et il est temps que cela soit aussi reconnu dans un traité », souligne le maire de Cologne Andreas Wolter, qui préside le comité franco-allemand au Conseil des communes et régions d'Europe. « Les activités variées des jumelages, qui sont plus de 2 000, sont inséparables des relations étroites

entre nos deux pays », rappelle Margarete Mehdorn, présidente de la Fédération des associations franco-allemandes pour l'Europe, « elles ont un rôle stabilisateur lorsque les choses ne vont pas très bien sur le plan politique ». Dorénavant elles pourront être financées, à l'instar d'autres initiatives émanant de la société civile, par un fonds commun destiné aux citoyens. Ici aussi, il convient de ne pas décevoir les attentes par une action trop lente ou hésitante.

C'est ici qu'apparaît l'importance de l'Accord parlementaire. En effet, l'une des fonctions de ce nouveau comité consistera à vérifier que soient bien mises en pratique les déclarations d'intention des gouvernements. Bien trop souvent, de bons projets ont été annoncés, mais ils ont rapidement disparu dans les tiroirs des bureaux de l'administration. Les députés doivent rendre des comptes à leurs électeurs, et les gouvernements doivent de leur côté rendre des comptes aux parlements. Sur cette nouvelle voie, l'on pourrait parvenir à des améliorations concrètes sur certains points décisifs.

L'ancien ministre-président du Bade-Wurtemberg, Erwin Teufel, a rappelé dans son mot de bienvenue à la matinée avec Wolfgang Schäuble que le temps presse et que de nombreux citoyens et citoyennes attendent qu'aux annonces faites dans les traités succèdent des projets politiques concrets. La force des relations franco-allemandes tient précisément au double ancrage au sein de la société d'une part et dans les institutions démocratiques d'autre part. Cette conviction marque de son empreinte depuis plus de 70 ans le travail de l'Institut franco-allemand. Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, partenaire cette année de la Conférence annuelle, a réaffirmé l'importance toute particulière accordée en France, malgré toutes les divergences d'opinion, à la coopération franco-allemande.

Frank Baasner ► baasner@dfi.de
(voir aussi les galeries de photos aux pages 3 à 5.)

Galerie de photos du XXXV^e Conférence annuelle du dfi

Coopération franco-allemande 2.0 – Potentiels et perspectives de réalisation du Traité d'Aix-La-Chapelle et de l'Accord parlementaire franco-allemand (Source : dfi)



(de g. à dr.) Jean-Claude Tribolet, Claire Demesmay, Wojciech Szymanski discutent de l'importance du Traité d'Aix-la-Chapelle, le débat étant animé par Stefan Seidendorf.



Les participants du colloque s'entretiennent.



L'équipe du dfi.

Dîner-débat à la Musikhalle : Qu'apporte le Traité d'Aix-la-Chapelle aux citoyens ? (Source : W. Kuhnle)



Stephan Toscani, président du Landtag de la Sarre, explique les attentes des régions frontalières par rapport au Traité d'Aix-la-Chapelle.



Christophe Arend, député à l'Assemblée nationale, répond à Stephan Toscani dans une perspective française.



Christophe Chaillou, Directeur Général de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, représente la fédération des jumelages franco-allemands.



Discussion avec Stephan Toscani, Christophe Arend, Frank Baasner et Dietmar Persch.



Margarete Mehdorn, présidente de la Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa, s'engage pour la coopération au niveau de la société civile.



Andreas Wolter, Maire de la ville de Cologne, plaide pour un renforcement des jumelages.



Les participants du colloque annuel lors du dîner-débat à la Musikhalle.



Landrat Rainer Haas - avec son épouse - est intervenu dans sa fonction de vice-président international du conseil des communes et régions d'Europe.

Matinée : La coopération entre les parlements (Source : W. Kuhnle)



Débat avec Jean-Marie Bockel, Nils Schmid, Frank Baasner, Wolfgang Schäuble et Christophe Arend.



Plus de 600 personnes ont suivi attentivement la discussion.



Nils Schmid, député au Bundestag, témoigne de la naissance de l'accord parlementaire et du rôle décisif des députés originaires du Bade-Wurtemberg.



Wolfgang Schäuble, Président du Bundestag, explique, dans son allocution, la force innovante de l'accord parlementaire franco-allemand.



Frank Annuscheit et Martin Setzer, membres du comité de soutien du dfi, discutent avec le président Erwin Teufel et Frank Baasner.



Hélène Miard-Delacroix, membre du conseil de dfi, Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, Jean-Marie Bockel, Sénateur, Frédéric Petit, Député à l'Assemblée nationale, Stephan Toscani et Christophe Arend.

La contestation politique en France

Des années 70 au mouvement des Gilets jaunes

Dans le cadre d'un séminaire de recherche, huit étudiantes de l'Université de Cassel ont passé quatre jours à la Frankreich-Bibliothek, du 3 au 6 juin, afin d'étudier les causes, les conséquences et la manière dont ont été présentés divers mouvements de protestation que le pays a connus ces 40 dernières années.

Elles ont été guidées et encadrées dans leur travail par leur professeur Jörg Requate. Outre le mouvement des Gilets jaunes, les thèmes retenus étaient par exemple la vague de protestations contre le projet de centrale nucléaire de Plogoff ou encore contre le projet de loi Savary au début des années 80, ou encore l'action de l'association Les Enfants de Don Quichotte, créée en soutien aux SDF.

Sara Degen, étudiante pour devenir professeure de français, de maths et d'histoire au Gymnasium :

« J'ai trouvé très intéressant de découvrir l'enchaînement des événements qui a conduit à l'abandon du projet de centrale nucléaire à Plogoff, à l'extrémité de la pointe bretonne : grâce à de nombreuses actions de protestation menées entre 1979 et 1981, les opposants à l'énergie nucléaire sont parvenus à l'époque à faire de la construction de la centrale un thème de débat et de controverse à l'échelle du pays. Ils ont ainsi finalement réussi à obtenir de François Mitterrand, lors de la campagne des présidentielles de 1981, la promesse d'y mettre fin au cas où il remporte ces élections. Dans la synthèse que je vais rédiger à présent, j'aimerais m'intéresser à la manière dont le débat et les protestations concernant la centrale nucléaire à Plogoff ont été accueillis et présentés dans les journaux et dans quelle mesure ces derniers ont éventuellement fait avancer le déroulement des protestations et orienté les réactions de la politique nationale. »

Lisa Vogel, étudiante pour devenir professeure de français et de maths au Gymnasium :

« En 1981, François Mitterrand a chargé son ministre de l'Éducation Alain Savary d'élaborer un plan pour créer un grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale, destiné à améliorer la justice sociale dans l'éducation. Le projet de loi qui en a résulté prévoyait d'intégrer dans le système scolaire public les nombreuses écoles privées, principalement administrées par l'église catholique, et de titulariser les professeurs qui y enseignaient. Cela a soulevé une vague d'opposition farouche du côté de l'enseignement privé et d'une partie du monde catholique, qui voyaient dans le projet de



Les étudiantes de Cassel et Jörg Requate posent devant l'entrée de la Frankreich-Bibliothek. Source : dfi.

réforme une profonde atteinte à leur liberté d'enseignement. La suppression des subventions publiques aux écoles privées ne conduisait pas à leurs yeux à davantage de justice mais au contraire au fait que seuls les parents très riches pourraient dorénavant proposer à leurs enfants un parcours scolaire alternatif. Le mouvement de protestation a pu compter sur le soutien des médias, et surtout du quotidien Le Figaro, sur l'appui de l'église catholique lors des débats publics et sur des politiciens conservateurs tels Simone Veil. Les voix modérées, qui soulignaient les côtés positifs de cette réforme et qui se sont manifestées entre autres dans le quotidien Le Monde, ont en revanche à peine réussi à se faire entendre, et c'est ainsi que le plan Savary a finalement été complètement abandonné. »

Alina Greiser, étudiante pour devenir professeure de français et de religion protestante au Gymnasium, et Yvonne Hesse, étudiante pour devenir professeure de français, d'anglais et d'histoire au Gymnasium :

« Il y a deux ans, lorsque nous étions étudiantes à Paris à la Sorbonne, nous avons eu l'impression que les végétariens ou les personnes qui font attention à ne consommer que de la viande provenant d'animaux ayant été élevés conformément aux besoins de leur espèce, étaient souvent considérés comme des personnes un peu farfelues. C'est la raison pour laquelle cela nous a intéressées de savoir comment sont abordées dans la presse française les questions relatives à l'élevage intensif et aux conditions d'abattage dans les abattoirs. Dans Le Figaro, les militants en faveur de la protection animale sont présentés la plupart du temps sous un jour dépréciatif et sont tournés en

ridicule. Dans le même temps, ce même journal présente comme nécessaire la création de grandes exploitations agricoles à l'image de la Ferme des mille vaches, devenue aux yeux du public français le symbole de l'industrialisation de l'agriculture, afin de sauvegarder la compétitivité des exploitations françaises. Au contraire, la couverture médiatique de Libération sur ce sujet attachait bien plus d'importance au bien-être animal et ce journal posait également la question des droits des animaux. »

Ida Jericho, étudiante pour devenir professeure de français et d'anglais au Gymnasium :

« A Ludwigsburg, je me suis intéressée aux actions de l'Association Les Enfants de Don Quichotte, qui a cherché durant l'hiver 2006-2007 à remédier à la situation difficile des personnes sans-abri en France en distribuant des tentes et en coordonnant d'autres actions. Ainsi, elle a attiré par la même occasion l'attention médiatique sur les personnes concernées, dont elles n'avaient pas bénéficié jusque là. En comparant la présentation des informations à ce sujet dans la presse française, j'ai constaté que le quotidien catholique La Croix met davantage l'accent sur des destins individuels, tandis que Le Monde s'efforce de contextualiser le problème de l'exclusion liée au logement en le problématisant à l'échelle de la société, et de répondre aux images qui en appellent à l'émotion véhiculées par d'autres médias en leur opposant la sobriété des faits. »

Martin Villinger

► villinger@dfi.de

Perplexité et ambiance mitigée après les élections européennes

Deuxième partie du voyage d'étude intitulé « Dealing with European Issues – Four countries – Four visions of Europe »

Après que les participants de Pologne, d'Italie, de France et d'Allemagne se soient penchés en novembre 2018 sur la question des positions françaises et italiennes vis-à-vis de l'Europe et sur l'actualité intérieure, le voyage d'étude à Berlin et Wrocław était au programme.

Il s'agissait tout d'abord d'éclaircir les résultats des élections européennes du point de vue de ces journalistes internationaux. Les impressions du premier voyage ont également été abordées et les différentes perceptions dans les populations respectives ont été expliquées.

Un parcours à travers le paysage politique allemand s'en est suivi. Là aussi, l'objectif était de discuter avec des représentants de tous les partis présents au Bundestag, ce que nous avons à nouveau réussi. Les impressions après les rencontres étaient néanmoins plutôt mitigées.

Les deux partis traditionnels de droite et de gauche étaient représentés respectivement par leurs organisations de la jeunesse. De hauts représentants se sont certes montrés ouverts et bienveillants, mais aussi en partie désemparés et sans idée concernant la façon dont on pourrait sortir de la crise. Des erreurs ont été reconnues, comme par exemple le fait que l'on ait trop longtemps accepté que les partis extrêmes se saisissent des thèmes de discussion, ce qui obligeait les partis du centre à s'en emparer à leur tour. La communication a aussi été critiquée : le mode de vie des politiciens actuels et des jeunes n'auraient plus de points communs. Le problème serait aussi que les jeunes s'intéressent en premier lieu à des thèmes bien spécifiques, raison pour laquelle les partis traditionnels qui off-



Le groupe devant la Porte de Brandebourg. Source : dfi.

rent des programmes plus complets ont du mal à obtenir une approbation.

En revanche, un député des GRÜNEN a discuté ouvertement de la stratégie actuelle de son parti, qui pourrait profiter du fait que les thèmes spécifiques soient populaires. Il serait ainsi mieux de rester discret et de ne rien dire de concret, car on est élu de toute façon et on ne s'expose pas aux critiques. En outre, il a donné des informations très détaillées sur des sujets européens, par exemple concernant la position des GRÜNEN à propos de la relation avec les États balkans.

La discussion avec un député berlinois de la LINKE a donné un aperçu d'un parti qui a du mal à consolider son potentiel électoral malgré les inégalités sociales croissantes. Pour les futures élections, le parti mise à nouveau sur une forte bataille entre les camps politiques.

Nous avons ensuite été invités chez l'AfD de Berlin, qui s'est présentée de manière combative et parfois agressive. Il a été intéressant d'entendre comment les représentations des différents partis d'extrême droite au sein de l'UE ne convergent pas sur de nombreux sujets.

Une rencontre très particulière a été celle avec l'ambassadeur polonais en Allemagne. Contre toute tradition diplomatique, il a commencé son discours par des reproches envers l'Allemagne. Il a notamment critiqué le fait que l'Allemagne contribuerait à la chute du christianisme parce que des valeurs fondamentales auraient perdu de leur importance. Selon lui, lorsque des politiciens allemands déclarent que les valeurs de la Révolution française de Liberté, Égalité et Fraternité leur servent d'exemple déterminant, cela suffit pour le prouver. Les politiciens polonais accorderaient au contraire une grande importance aux valeurs de Dieu, d'honneur et de patrie. De même, le rapprochement de la Pologne avec les États-Unis



Le groupe à Wrocław. Source : dfi.

Lire la suite à la page 8

Suite de la page 7

serait indispensable puisque la Pologne ne pourrait pas compter sur une solidarité allemande en cas d'attaque venant de l'Est.

L'impression que deux camps irréconciliables dans la politique et dans la vie publique polonaises se font face, et entre lesquels la communication est à peine possible, s'est également dégagée dans les discussions dans le cadre des journées médiatiques germano-polonaises, auxquelles a assisté le groupe de journalistes.

La 12^{ème} édition de ces journées médiatiques a eu lieu à Wrocław, et les organisateurs autour de la Fondation pour la Coopération germano-polonaise ont voulu mettre un accent européen avec la participation de journalistes français et italiens. Quelques journalistes ont également dirigé des ateliers et ont ainsi apporté une contribution active.

Lors des discussions en plénière cependant, d'importants conflits ont émergé, compliquant donc une réflexion équilibrée. Les rencontres avec un représentant de Voïvodie de Basse-Silésie et avec le maire adjoint de la ville de Wrocław ont donné un aperçu de la thématique

germano-polonaise et ont montré quelles questions apparaissent aux échelles politiques respectives.

Ainsi, une semaine particulièrement intéressante, malgré un bilan plutôt mitigé, s'est terminée.

Les retours des participants nous ont encore donné raison sur le fait que ce format de voyage d'étude est un moyen très adapté afin de s'informer sur place et de se forger un avis personnel, indispensable (pas que) pour les journalistes.

Susanne Binder ► binder@dfi.de

Étude sur le programme de mobilité de l'OFAJ



L'équipe de recherche du dfi lors d'une réunion. Source : dfi.

Quel est l'impact d'un stage à l'étranger sur le parcours professionnel ? Quel rôle joue cette, souvent première, expérience dans le pays partenaire sur le développement personnel ?

C'est à ces questions que l'équipe du dfi cherche à répondre dans le cadre d'un projet scientifique s'étendant sur 3 ans.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) a chargé le dfi de réaliser une étude visant à analyser l'impact des stages dans le pays partenaire sur le développement professionnel et personnel des jeunes.

Dans ce cadre, le dfi a analysé de manière quantitative et qualitative 1 100 rapports de stage subventionnés par l'OFAJ parmi environ 6000 recensés entre 2013 et 2016. Cette analyse permettra, grâce à des statistiques, de mettre en avant des hypothèses basées sur les impressions des stagiaires directement après leur stage.

En parallèle, un questionnaire a été développé et sera partagé dès le mois de juillet aux participants afin de discuter avec du recul et d'en savoir plus de ce qu'ils sont devenus 3 à 6 ans après



Quelle: dfi

leur stage. La dernière étape avant la rédaction du rapport sera des interviews en personne avec des volontaires.

Mathilde Dujardin ► dujardin@dfi.de

« Sigmaringen. Une autre histoire franco-allemande »

Conférence au dfi le 24 septembre 2019

Dans son ouvrage « Sigmaringen. Une autre histoire franco-allemande », Clemens Klünemann, professeur honoraire à l'Institut für Kulturmanagement de la Pädagogischen Hochschule de Ludwigsburg, retrace la collaboration intellectuelle entre l'Allemagne nazie et la « France de Vichy » qui prenait fin il y a presque 75 ans à Sigmaringen.

Il montre avant tout dans quelle mesure et pour quelles raisons les démons du passé ne sont toujours pas exorcisés. Leur symptôme est la résurgence en période de crise de stéréotypes simplificateurs.

En octobre 1944, le gouvernement français, qui collaborait étroitement avec le Troisième Reich, a été contraint par les Allemands de transférer son siège de Vichy à Sigmaringen, pour éviter à ses membres d'être faits prisonniers par les troupes alliées qui se rapprochaient. Dans cette petite ville bâtie sur le Danube se sont ainsi côtoyés pour quelques mois des Allemands et des Français qui s'étaient déjà engagés durant les années 30 en faveur d'une collaboration entre leurs pays respectifs. Qui étaient ces politiciens et ces intellectuels, qui, dans un château des Hohenzollern, espéraient ensemble pouvoir encore concrétiser leur rêve d'une Europe tenue sous la houlette franco-allemande ? Et comment a-t-on pu en venir à ce que des individus, qui avaient d'abord appartenu presque sans exception à la gauche de l'échiquier politique, rivalisent plus tard d'antirépublicanisme, d'antisémitisme – et d'une certaine forme de pacifisme ?

Clemens Klünemann apportera des éléments de réponse lors d'une conférence au dfi. En outre, il tentera d'expliquer comment, du côté allemand, certains de ceux qui aspiraient pendant la Seconde Guerre mondiale à une Europe dominée par le couple franco-allemand, ont poursuivi après 1945 leur coopération et ont ainsi pu influencer aussi les travaux préparatoires au Traité de l'Élysée, qui a fixé par écrit en 1963 le principe d'un partenariat franco-allemand.

Dans la troisième partie de son exposé, il abordera le fait qu'aujourd'hui à nouveau, des images de l'Allemagne et du pays voisin qu'on avait cru disparues depuis longtemps réapparaissent le long des lignes de tension entre les deux pays :



Clemens Klünemann

l'Allemagne en effet, en affirmant son propre dynamisme et notamment sa force économique, par opposition à une France statique présentée comme le boulet qui entrave le progrès économique de l'Europe, l'Allemagne donc s'est idéalisée elle-même dès les années 30 tout en rabaisant le pays voisin, tout comme aujourd'hui. Parallèlement à cela, les populistes français et allemands de gauche comme de droite ont tenu des propos virulents contre la République en tant que forme de l'État, comme cela s'était déjà vu par le passé. Le point de vue selon lequel la France est régie par des élites corrompues et la République est une forme de gouvernement caduque a été exprimé à différentes reprises par des représentants du Rassemblement National, de la France Insoumise et également des Gilets jaunes.

Clemens Klünemann présentera son livre le mardi 24 septembre 2019 à 18 h 30 à l'Institut franco-allemand et discutera avec le public sur l'importance de Sigmaringen comme lieu de mémoire.

Nous vous invitons chaleureusement à venir assister à cette manifestation et vous prions, si vous êtes intéressé, de bien vouloir vous inscrire par le biais de notre formulaire d'inscription en ligne



► <https://www.dfi.de/veranstaltung>
ou par mail, courrier ou fax jusqu'au
23 septembre 2019.

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Str. 34
D-71634 Ludwigsburg
Tel: 07141 - 93 03 - 0
Fax: 07141 - 93 03 - 50
► veranstaltung@dfi.de
► www.dfi.de
► <https://www.dfi.de/veranstaltung>

Mentions légales

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
Tel +49 (0)7141 93 03 0
Fax +49 (0)7141 93 03 50
► www.dfi.de
► info@dfi.de

Rédaction : Waltraut Kruse
Traduction : Céline Choppin,
Susanne Binder, Mathilde Dujardin
Directeur de la publication :
Prof. Dr. Frank Baasner

Agenda

Du 20 au 22 septembre 2019
Seminaire On y va à Rennes.



L'Université franco-allemande a 20 ans

Un modèle de réussite porteur d'avenir

L'Université franco-allemande (UFA) célèbre cette année son 20^{ème} anniversaire. Actuellement, son réseau comprend 194 établissements d'enseignement supérieur répartis dans plus d'une centaine de villes universitaires en France, en Allemagne et dans divers pays tiers, 185 cursus intégrés, 26 collèges doctoraux, 6 400 étudiants et 400 doctorants. Dans un contexte où l'enseignement supérieur européen s'internationalise toujours davantage, l'UFA fait indubitablement figure de précurseur.

Ainsi, 13 des 17 « universités européennes » sélectionnées par la Commission européenne le 26 juin dernier intègrent 41 établissements du réseau de l'UFA. La création d'universités européennes témoigne donc du rôle majeur que jouent l'ouverture sur le monde, la mobilité transfrontalière et l'expérience de l'interculturalité dans l'avenir de l'Europe – autant de facteurs qui caractérisent déjà les cursus, les programmes doctoraux et les manifestations scientifiques mis en œuvre sous l'égide de l'UFA.



L'UFA fête ses 20 ans ! Source : Claudia Höhne.

Contact :

- ▶ info@dfh-ufa.org
- ▶ www.dfh-ufa.org

Les dernières nominations au sein de l'UFA

Philippe Gréciano élu au poste de vice-président de l'UFA le 13 juin dernier

Le professeur Philippe Gréciano prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2020 aux côtés du professeur Olivier Mentz, actuel vice-président de l'UFA, qui accèdera alors au poste de président de l'institution.

Philippe Gréciano est titulaire de la Chaire Jean Monnet sur les Relations franco-allemandes, l'intégration européenne et la mondialisation à l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Contact :

- ▶ info@dfh-ufa.org
- ▶ www.dfh-ufa.org

Marjorie Berthomier succède à Jochen Hellmann en tant que secrétaire générale de l'UFA

Mme Marjorie Berthomier a succédé le 1^{er} juillet 2019 à M. Jochen Hellmann à la tête du secrétariat de l'UFA. La direction, l'équipe et le réseau de l'UFA remercient chaleureusement M. Hellmann pour son engagement remarquable.

Titulaire d'un doctorat en littérature comparée, Mme Marjorie Berthomier a d'abord dédié sa carrière à la recherche et l'enseignement universitaires avant de se consacrer à la coopération franco-allemande dans les domaines de la science et de la culture.

Contact :

- ▶ info@dfh-ufa.org
- ▶ www.dfh-ufa.org

Si vous souhaitez vous désabonner de notre lettre, veuillez cliquer sur ce lien :

- ▶ http://www.dfi.de/storno_fr